

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D1501 Questions Générales en sciences de l'éducation			
Ancien Code	PEDE1B51SCEDU	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/ Z/M/C/ EDB1510		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Miguel SOUTO LOPEZ (soutolopezm@helha.be) HELHa Campus Mons Sébastiano D'ANGELO (dangelos@helha.be) HELHa Gosselies Fabrice DHUME (dhume@helha.be) Hélène DENNE (denneh@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Christine WIERTZ (wiertzc@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant·e sera capable de :

- Comprendre les multiples dimensions du contexte scolaire actuel en lien avec les différentes disciplines contributrices des sciences de l'éducation ;
- Positionner le travail des enseignants dans un contexte plus large : dans un établissement, au sein d'un groupe professionnel, dans un système éducatif et dans le monde ;
- Identifier les modes de gouvernance actuels du système éducatif en Fédération Wallonie-Bruxelles, et leur impact sur le travail des enseignants ;
- Identifier les enjeux du système scolaire ;
- Observer et questionner les différentes situations professionnelles rencontrées au travers de grilles de lecture, construites sur base des cadres théoriques

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE1B51SCEDUA Questions Générales en sciences de l'éducation 60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE1B51SCEDUA Questions Générales en sciences de l'éducation 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52

Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Questions Générales en sciences de l'éducation			
Ancien Code	14_PED1B51SCEDUA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEDB1511		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sébastiano D'ANGELO (dangelos@helha.be) Sébastiano D'ANGELO (dangelos@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant·e sera capable de :

- Comprendre les multiples dimensions du contexte scolaire actuel en lien avec les différentes disciplines contributrices des sciences de l'éducation ;
- Positionner le travail des enseignants dans un contexte plus large : dans un établissement, au sein d'un groupe professionnel, dans un système éducatif et dans le monde ;
- Identifier les modes de gouvernance actuels du système éducatif en Fédération Wallonie-Bruxelles, et leur impact sur le travail des enseignants ;
- Identifier les enjeux du système scolaire ;
- Observer et questionner les différentes situations professionnelles rencontrées au travers de grilles de lecture, construites sur base des cadres théoriques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Cartographie des disciplines des sciences de l'éducation
- Approche socio-historique du système éducatif en Fédération Wallonie-Bruxelles
- Gouvernance des systèmes éducatifs et pilotage par les résultats en Fédération Wallonie-Bruxelles
- Environnement organisationnel et professionnel du métier enseignant
- Ségrégations et inégalités dans les systèmes éducatifs

Démarches d'apprentissage

Exposés oraux avec slides (powerpoint) et activités interactives

Cette UE se compose de 30 heures de cours en présentiel et de 7,5 heures d'aide à la réussite (réponse aux questions posées sur un forum). Le reste des heures se déroule en autonomie.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Slides du cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation écrite

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).